

ABONNEMENT

saumur: En an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8

poste:

En an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30 Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 SEPTEMBRE

IL Y A 18 ANS

Il y avait hier 18 ans, que des émeutiers, sous la direction des républicains, ont provoqué des malheurs de la France pour envahir l'enceinte législative...

Il y avait hier 18 ans que fut accompli, sous l'œil bienveillant des Prussiens, le plus criminel des coups d'Etat. Et les auteurs de ce crime s'étaient fait une notoriété en «étrépassant» le 18 brumaire et le 2 décembre!

Nous n'approuvons pas les coups de force, nous n'approuvons pas la violation de la loi; mais il faut reconnaître que le 18 brumaire et le 2 décembre furent accomplis dans d'autres circonstances que le 4 septembre, et que les régimes issus des deux premiers coups d'Etat furent ratifiés par la nation, à laquelle ils donnaient du moins quelques années de prospérité.

Mais la Révolution du 4 septembre, plus coupable que les autres, à cause des circonstances au milieu desquelles elle s'accomplit, quels avantages a-t-elle donnés à la France?

Elle a remplacé un gouvernement régulier par un gouvernement d'occasion, elle a doublé inutilement le désastre de la guerre étrangère et nous a légué la Commune, c'est-à-dire la guerre civile, par-dessus le marché.

Pendant les sept années de l'administration des conservateurs, la France s'était relevée; elle avait libéré son territoire, équilibré ses budgets, tout en consacrant à l'amortissement de sa dette une somme importante; elle avait repris son rang dans le monde, s'était conciliée des sympathies précieuses et voyait renaitre son ancienne prospérité.

Depuis que les républicains sont devenus

les maîtres du pouvoir, tout a changé de face: l'amortissement de la dette a été supprimé, les déficits budgétaires ont remplacé les excédents, les impôts n'ont fait que s'accroître, les dépenses ont augmenté de plus de 700 millions, les fonctionnaires honnêtes et indépendants ont été destitués, la magistrature a été épurée, toute une catégorie de citoyens a été expulsée, la liberté des pères de famille a été supprimée, les fonctionnaires publics ont été transformés en agents électoraux, la croix de la Légion d'honneur a été prostituée, la délation a été érigée en principe de gouvernement, et, contrairement à ce que disait autrefois le prince Bonaparte, ce sont les bons qui tremblent parce que les méchants n'ont que trop de raisons de se rassurer!

Au dehors, notre pays est plus isolé que jamais au milieu de l'Europe monarchique, et nous en sommes réduits à supporter les insolences d'un Crispi parlant au nom d'un peuple qui nous doit son unité!

Voilà, en résumé, ce que la France doit à la République, c'est-à-dire, pour remonter à la cause, aux révolutionnaires du 4 septembre 1870. VERAX.

4 Septembre

Sous ce titre, nous lisons dans la Figaro:

« Il y a dix-huit ans que la République existe en France.

» De son origine, nous n'avons rien à dire; ils étaient bien rares, le 4 septembre 1870, ceux qui songeaient à conserver l'Empire.

» Examinons plutôt à quoi ont abouti ces dix-huit ans de République. On sait — et on me le reproche parfois — que je ne suis ni un sectaire ni un passionné en politique. C'est donc avec une sorte de tristesse que je constate que la République nous a donné dix-huit ans de gaspillage comme pendant aux fameux « dix-huit ans de corruption » de l'Empire, et que nous

assistons présentement à la faillite du régime républicain.

» Ni en morale, ni en politique, ni en sociologie, il n'a réalisé les espérances que les théoriciens du parti fondaient jadis sur lui: il n'a été ni l'économie, ni la vertu, ni l'honnêteté, ni l'habileté.

» Jamais la France n'a été plus isolée, plus suspecte: quelles qu'en soient les raisons, le fait est là, et il faut avoir le courage de l'avouer.

» A l'intérieur, la nation est divisée en deux camps, qui ne se comprennent plus, qui ne se connaissent plus, que sépare à tout jamais peut-être une double frénésie de radicalisme et de réaction.

» La moyenne des délits augmente à mesure qu'on exagère le budget de l'instruction publique! Les écoles sont fort belles, toutes neuves, mais les élèves en sortent avec un esprit troublé, des exigences immodérées de la rage de parler de ce qu'ils connaissent insuffisamment. La campagne contre les idées religieuses, si imprudemment engagée par Gambetta, si malheureusement continuée par M. Ferry et par les opportunistes qui le regrettent amèrement aujourd'hui, est venue encore aggraver le dissentiment politique.

» La liberté de la tribune ne nous a pas donné d'orateurs; la liberté de réunion n'a créé que des meetings de fumistes; la liberté de la presse a sombré dans le bavardage et dans l'enfantillage de l'information outrance; il s'est produit un mouvement intéressant du côté de l'art, mais tout-à-fait en dehors de la politique et de la poussée démocratique. On en est arrivé enfin à demander la confiscation de ce parlementarisme pour lequel les libéraux de toute nuance brûlèrent jadis des feux les plus purs, et à rechercher si quelque contrefaçon d'Empire ne pourrait pas nous donner l'illusion du bon vieux despotisme césarien.

» Le pis, c'est que, pour sortir du gâchis actuel, il faudra tout au moins traverser un gâchis plus compliqué et peut-être plus dangereux.

» Les élections de 1889 amèneront pro-

bablement une plus forte proportion de conservateurs à la Chambre, pas assez cependant, sans doute, pour qu'ils puissent reprendre la direction des affaires publiques. C'est à ce moment-là d'ailleurs que commencerait la lutte pour la vie entre les deux partis conservateurs, empêtrés, par-dessus le marché, dans la mystification boulangiste.

» Et tout cela se passe sous les yeux de l'Allemagne qui guette, de l'empereur Guillaume II qui passe des revues en faisant des avances au dieu des batailles, de M. Crispi qui voudrait bien nous exaspérer et qui tend gaiement à M. Goblet un pal sur lequel celui-ci s'assied avec une candeur désolante.

» Croyez que le mot de faillite n'est pas trop gros pour caractériser les circonstances dans lesquelles on va célébrer, sur le mode majeur, le dix-huitième anniversaire du régime auquel nous devons le rigide M. Wilson et l'amiral honoraire de M. Floquet, qui passe les équipages des torpilleurs en revue.

» Mettons que la faillite ne soit pas imminente; il faut, en tout cas, parler de liquidation et comprendre que, si la République veut durer, elle doit se transformer au plus vite.

» L'autre semaine, dans un coin perdu de l'Auvergne, un paysan, à qui je demandais s'il était républicain, après avoir quelque temps hésité à me répondre et m'avoir examiné avec une défiance toute rurale, finit par me dire ceci:

« — En 1870, je payais quatorze francs d'impôt, j'en ai pour vingt-huit francs aujourd'hui. Mes prés ne sont pas plus grands et je vends plus mal mes bestiaux. Comment voulez-vous que je sois républicain?... »

» M. Floquet lui-même n'aurait rien trouvé à répliquer à ce paysan. — F. M. »

Le pays lassé, écouré, irrité, a déjà témoigné son mécontentement. Cela n'ayant pas suffi, il s'apprête à demander à la République compte de sa déplorable gestion.

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

CHAPITRE IV

UNE BOTTE DE CHARCUTIER

Deux heures du matin, et, sur le coup de six heures réglementaire, un convoi s'ébranlait en gare de Dijon à destination de Lyon, Valence, Avignon, Arles et Marseille. L'omnibus de l'hôtel de la Cloche avait transbordé dans ce train un voyageur et son colis. Ce voyageur était notre ami Camille Regour. Encore sous l'impression d'une digestion délicate et d'un sommeil interrompu, il escada le premier wagon dont le marche-pied s'offrit à lui. En s'enfonçant dans le compartiment, il éprouva une sensation physique désagréable dont il ne se rendit pas compte. Une fois installé dans son coin, un sentiment de bien-être moral l'enveloppa. Il faut avoir été appréhendé par deux gendarmes et accusé d'un homicide de boucher, il faut avoir comparu devant un juge d'instruction, puis échappé aux vertus artistiques et domestiques de trois demoiselles à marier, pour bien goûter ou comprendre ce bonheur intime de la liberté recouvrée.

Aussi Camille alluma-t-il un cigare et en savoura-t-il immédiatement cinq bouffées successives qu'il rendit l'une à la suite de l'autre, avec cinq soupirs de satisfaction. Ce fut seulement alors qu'il songea à scruter, à la lueur de la lampe, les profondeurs de son compartiment. Un seul personnage y occupait le coin en face. Camille l'étudia à travers le déploiement hétéroclite de couvertures, de coiffures, de foulards, de chausures dont tout voyageur nocturne s'affuble sans souci de l'harmonie et de ses voisins. Il dénêla, dans ce fouillis, des vêtements militaires. L'uniforme se trahissait, du haut en bas du personnage, par quelques tons rouges et quelques boutons de métal.

La veillesse aidant, et confirmé dans son jugement par le petit jour, il reconnut dans son vis-à-vis une espèce d'adjudant sous-officier aussi commun de torse que trivial de visage.

Dans tout homme que le hasard vous présente il y a, en même temps que le personnage du dehors livré à vos regards et à votre analyse, le personnage du dedans, mystérieux, inconnu, fermé.

Le voyageur offrait à Camille, comme dehors, une tête vulgaire et heurtée, dont les traits, la coloration et l'expression jouaient à la tête de bois. Deux yeux ronds à fleur de front et deux pommettes avancées formaient quatre saillies symétriques

désagréables. Au-dessous d'un nez sans dessin aucun, une moustache allait s'ébouriffant sur les deux joues, comme deux pinces à barbe manche à manche. Sur le tout, une expression de bêtise étonnée et vaniteuse.

Ce que Camille ne pouvait voir du personnage, c'est qu'il s'appelait Mathieu Brochet, qu'il était d'une intelligence bornée, d'une présumption infinie, grossier comme du gros pain et glouton comme un loup. Longtemps soldat, longtemps caporal, longtemps sergent, il avait enfin obtenu son grade d'adjudant à force de courbettes et de vanteries. Mathieu Brochet ne passerait jamais outre et vivrait adjudant le reste de ses jours pour mourir adjudant.

Il revenait d'un congé.

Tout cela eût été parfaitement indifférent à Camille Regour, s'il en eût appris le détail. Seulement le gredin avait, de Paris à Dijon, dévoré un sancisson à l'ail. Le compartiment en était littéralement imprégné. L'ail y flottait en buée épaisse et nauséabonde; la lentille de la lampe en suait; les vitres des vasistas en étaient une couche octueuse à travers laquelle le paysage restait noyé. La lumière de l'huile et la lueur de l'aurore ne pénétraient que difficilement ce nuage d'halène filicée et condensée. Le nez de Camille se fronçait avec horreur à chaque aspiration; une âpreté désagréable le saisissait à la gorge, tandis que

des picotements dans les yeux l'agaçaient au suprême degré.

Mathieu Brochet, coupable de cette atmosphère et habitué à la respirer depuis nombre d'années de caserne, s'était vautré dans son coin, calfeutré de foulards, enveloppé de burnous et persistait à tenir les vasistas clos. Camille Regour, n'y tenant plus, avait plusieurs fois essayé de rabattre la vitre; Mathieu Brochet, presque aussitôt, se redressait avec impatience et relevait la vitre. La vitre retombait un instant après; un instant après, la vitre remontait. C'était, dans ce compartiment, un frémissement de verre brusque et répété. Une lutte sourde et muette s'était engagée entre les deux hommes. Les regards seuls parlaient avec éloquence, se croisant, s'allumant, se dévisageant, tandis que les mains s'entraient une pantomime chaleureuse et ennemie.

Camille, ni par tempérament, ni par principes, n'était un foudre de guerre. Mais, à l'occasion, sous l'influence d'une contrariété persistante ou d'une subite mauvaise humeur, il lui arrivait de s'emporter. En cette circonstance, il se contenait, il se raisonnait. Quand on vient de se tirer d'un danger, on redoute de choir dans un autre. Il mettait à rester calme et patient une bien grande bonne volonté; car, à première vue, il avait pris en grippe son compagnon de train et, maintenant, après quelques heures de cohabitation, il se



Nous comprenons que, cette année, les républicains fêtent peu l'anniversaire du quatre septembre. Leur enthousiasme s'est évanoui au souffle glacé des déceptions générales.

La République a fait faillite à toutes ses promesses. L'heure de la liquidation est proche.

Si les élections générales ont lieu en février prochain, comme on l'annonce, les bons citoyens n'ont qu'à s'y préparer activement. Qu'ils ne désespèrent pas de la France, de son avenir; ils savent là où est le salut. La Monarchie nationale, traditionnelle par son principe, moderne par ses institutions, aura promptement tout réparé. Les électeurs n'ont qu'à vouloir et nous verrons se lever sur la France de nouveaux jours de prospérité et de grandeur qui feront oublier les douloureuses épreuves des dix-huit années écoulées sous l'égide républicaine.

« Il y a dix-huit ans de cela : rien n'est changé. La Lorraine, l'Alsace restent les esclaves de l'empereur d'Allemagne. M. Floquet est au pouvoir et la misère croît tous les jours. Est-ce là ce qu'espérait le peuple? C'est douloureux. Il voulait la liberté : il est serf. Il réclamait l'égalité : il a des maîtres, d'autant plus durs qu'ils sont anonymes et que sa vengeance ne sait sur quelle tête tomber. »  
(Le Cri du Peuple.)

M. Floquet, président du conseil, a reçu, hier matin, MM. Cailleton, maire de Lyon, Clapot, président du conseil général du Rhône, et Gravier, secrétaire général de la préfecture du Rhône, qui étaient venus pour l'inviter à accompagner M. le Président de la République dans son voyage à Lyon.

#### Les grèves

Limoges, 4 septembre.

La 23<sup>e</sup> division d'infanterie a suspendu ses manœuvres à cause des grèves.

La nuit a été calme à Limoges et sur toute la ligne des travaux.

Annecy, 4 septembre.

Une grève vient d'éclater sur les chantiers des travaux de construction des nouveaux casernements.

Les terrassiers et les maçons ont également quitté le travail.

Sur 160 ouvriers, une vingtaine environ ont refusé de se mettre en grève.

Versailles, 4 septembre.

Une vingtaine d'ouvriers français ont violemment manifesté dans les chantiers de Portvilliers, près Bonnières, contre les ouvriers italiens.

L'autorité administrative et la gendarmerie, prévenus par le service de la navigation, ont assuré l'ordre et la sécurité du travail.

Le sous-préfet de Mantes s'est rendu ce matin sur les chantiers.

sentait saisi pour lui d'une horreur que redoublait l'odeur de l'ail. Il tâchait, toutefois, de surmonter ses répugnances et ses irritations. Il faisait appel à un mépris souverain pour ce malotru tourlourou, en même temps qu'à une consommation ininterrompue de cigares. Il combattit l'air ambiant avec toute sa philosophie et le plus de fumée possible.

La fumée du tabac et la philosophie du mépris ont leurs limites. L'ail et l'exaspération eurent le dessus. Camille n'y put plus tenir; il éclatait. Ne sachant comment se plaindre et résolu cependant à le faire sous une forme ou sous une autre, il se pencha tout à coup sur le vasistas. La buée d'ail faisait à la vitre un glacis d'une irréprochable uniformité, une belle page unie où le doigt pouvait tracer à volonté un mot ou un profil.

C'est un mot que, sous l'inspiration de la rage concentrée, le Parisien écrivit du bout de l'index. Ce mot est peu parlementaire quoique expressif, mais bien français. Il se détacha bientôt en grosses majuscules et les rayons du soleil levant purent enfin se glisser dans le compartiment par les, les déliés et les jambages du mot : **POURCEAU**.

Aussitôt tracé par Camille Regour, aussitôt lu par Mathieu Brochet. La vanité froissée de l'adjudant redressa l'adjudant sur son séant; mais, ayant regardé en face et dans les yeux de l'impertinent voyageur, il rencontra sur sa physionomie un flegme tel, qu'il pouvait être traduit par un cou-

#### L'AFFAIRE DE L'ILE DE HERM

On écrit de Jersey :

« Les habitants des îles de la Manche s'émouvent de la nouvelle de l'acquisition de l'île de Herm au nom de deux banquiers allemands.

« On est convaincu que ces acheteurs ostensibles dissimulent une opération réelle du gouvernement allemand.

« L'île de Herm, qui fait partie de l'archipel des îles normandes anglaises, est à six kilomètres à l'est de Guernesey, dont elle dépend. Elle a deux kilomètres de longueur sur un kilomètre de largeur.

« Pendant les derniers deux ou trois mois on a surveillé attentivement les allées d'un officier de haut rang allemand, aujourd'hui à Jersey; il est parvenu à la connaissance du gouvernement anglais que cet officier, qui se disait en retraite, recevait en réalité sa solde de service actif, et qu'en outre il s'occupait avec un intérêt plus qu'ordinaire de tout ce qui concerne la topographie et la navigation dans les îles du canal.

« L'île de Herm, par elle-même, ne pourrait être d'aucune utilité pour telle ou telle puissance en cas de guerre, mais elle serait, en tout temps, un centre important comme base d'observations en matière de navigation. Les autorités locales ont raison de croire que les prétendus acheteurs sont des officiers de marine déguisés et que, une fois en possession de la place, ils feraient de fréquentes excursions navales sous la direction de pilotes locaux afin de se familiariser avec les eaux du canal. Des connaissances de ce genre, en cas de guerre, seraient d'une importance capitale, car elles aideraient les Allemands à donner la chasse aux Français et à les pousser dans des passages dangereux, dont ils ne pourraient s'échapper dans certaines circonstances.

« On ne saurait douter que l'amiralauté allemande prenne des mesures pour entreprendre une campagne navale active contre la France lorsqu'une guerre viendrait à éclater, et l'on se demande ce qu'elle pourrait faire de mieux, en vue de cette éventualité, que de diriger son attention sur les îles du canal.

#### ÉTRANGER

##### LE BAPTÊME DU FILS DE GUILLAUME II

Berlin, 3 septembre.

La cérémonie du baptême du nouveau-né impérial a été célébrée dans la chapelle du palais de Marbre, à Potsdam, par le pasteur de la cour Kœgel, entouré de la maison impériale au grand complet et d'une foule de personnages princiers, personnellement invités par l'empereur Guillaume II et l'impératrice Victoria-Augusta.

Parmi ces derniers on remarquait : l'archiduc Charles-Louis d'Autriche et l'archiduchesse Marie-Thérèse son épouse; le grand-duc et la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin; les princes Henri et Albert de Prusse.

rage imperturbable et une solide confiance dans sa force à l'escrime. C'est pourquoi le trouper rengea sa susceptibilité et se confina dans son silence avec une surprise dans les prunelles qui lui donna subitement l'air d'un crapaud aboré.

Camille, vengé sans riposte de son adversaire, ne s'occupa absolument plus de lui et retourna à sa pensée favorite. Il songeait à celle que, depuis quarante-huit heures, il s'habitait à considérer comme sa femme. Il tira sa photographie, détailla ce visage toujours plus rempli de charmes à chaque nouvel examen. Pas un trait qui, étudié, ne lui révélât quelque vertu cachée. Il se laissa aller, de contemplations en réflexions, à évoquer dans l'avenir sa vie de ménage, à se voir heureux autour d'un intérieur honnête et tranquille, à n'envier personne au monde et à remercier Dieu avec une sincère gratitude.

L'adjudant continuait à garder cette physionomie de batracien indécis entre la terre ou l'eau. Les deux voyageurs semblaient être redevenus tout à fait indifférents l'un à l'autre.

A je ne sais plus quelle gare, le train se ralentit, et, enfin, dans son mouvement d'arrêt imprima une brusque secousse à tout son personnel. Tout le personnel se salua involontairement et soudainement. Camille Regour tenait toujours entre ses doigts la chère photographie, sous le choc des wagons, échappa à sa main et tomba sur le tapis.

Le premier parrain a été le roi de Suède; la marraine, la reine Carola de Saxe.

Le soir, il y a eu un dîner de gala.

##### L'EMPEREUR ET L'ALSACE LORRAINE

En recevant le comte de Berchen, un des principaux généraux du 15<sup>e</sup> corps d'Alsace-Lorraine, l'empereur Guillaume a dit qu'il regrettrait beaucoup de ne pouvoir, cette année, visiter l'Alsace-Lorraine, mais qu'il comptait bien y aller dans le courant de l'année prochaine.

##### ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE

D'après une décision de l'état-major, un nouveau régiment de uhlands va être adjoint au 14<sup>e</sup> corps, ainsi que quatre nouvelles batteries de campagne.

Ces effectifs seront casernés à Fribourg, à Rastadt et à Brisach.

Lundi ont commencé les travaux que le grand état-major a prescrits pour la construction d'un fort d'arrêt et d'une grande redoute, à l'ouest de la ligne de Stuttgart.

Ces travaux vont être poussés activement et coûteront près de 800,000 francs.

L'état-major de la place de Strasbourg a décidé de construire immédiatement deux grands magasins d'approvisionnement dans la prévision d'un long siège.

Ces magasins vont s'élever sur le vaste terrain compris entre la gare centrale et les anciennes fortifications.

#### L'ASSOCIATION CATHOLIQUE

REVUE des Questions Sociales et Ouvrières

On s'abonne à Paris, au siège social de la Revue, 262, boulevard Saint Germain :

PAIX DE L'ABONNEMENT :

Paris et les départements..... Un an... 20 fr.  
..... Six mois 12 fr.

Depuis quinze années, l'Association catholique consacre tous ses efforts à jeter un rayon de lumière chrétienne sur les questions sociales et ouvrières, elle combat pour la restauration du règne social de Jésus-CHRIST, qui seul peut remettre chaque chose à sa place; c'est dans l'application et dans un renouveau du régime corporatif qu'elle a vu et qu'elle montre la régénération nécessaire de toute la hiérarchie du monde du travail.

L'Association catholique s'est encore scrupuleusement attachée à mettre en relief la banqueroute de la Révolution.

L'Association catholique a déjà publié toute une série d'articles qui établissent que, dans la sphère du pouvoir, de la justice, de la religion, de l'enseignement, de la défense nationale, du travail, des rapports réciproques, l'œuvre de la Révolution a été une œuvre de destruction. Mais, sur tous ces points, elle a quelque chose à faire encore de plus instructif et de plus pratique : c'est de consigner scrupuleusement les résultats d'une enquête ouverte et d'étaler au grand jour comment les intéressés apprécient les prétendus bienfaits de la Révolution, en quoi ils souffrent, en quoi ils ont à se

Mathieu Brochet, qui était rageur, prudent et sournois, sans paraître y apporter une intention désobligeante, mais en réalité ravi de prendre une revanche, avança sa botte sur la carte.

Camille Regour, après s'être baissé pour arracher la photographie à ce contact outrageant, se releva avec colère en face de l'adjudant.

— Monsieur, vous avez autant de délicatesse dans vos bottes que dans votre alimentation. Vous empoisonnez l'ail et écrasez les gens!

— La personne de ce portrait en sera-t-elle moins bonne et moins belle? si tant elle soit l'un et l'autre, répondit le soldat avec un épais sourire narquois.

— Vous êtes un malappris, monsieur l'adjudant sous-officier. Votre chaussure érotée sur cette photographie vous vaudrait ma main sur la figure si...

— Comment, jeune pékin. Savez-vous à qui vous avez affaire?

— Certainement, vieux rogneur de portions.

— Ah! vous me rendez raison de vos insultes! Le butor ne voyait jamais que cela, un échange de coups de sabres. Non qu'il fût un courageux, mais c'était là l'argument machinal du métier. Triste et bête argument que celui du duel où une estaflade répare l'honneur avarié et guérit l'orgueil blessé.

— Je vous rendrai raison, répondit Camille,

plaindre, et de proclamer enfin les réformes qui, dans l'ordre social, politique, économique, sont de nature à donner satisfaction aux besoins de la famille, du citoyen et de la société tout entière.

La France catholique a la parole : elle dira ce qu'elle veut, et l'Association catholique enregistrera ses réponses qui seront pour nous les véritables cahiers de 1889.

Que faut-il de plus pour démontrer l'importance actuelle de la Revue publiée par l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers? Elle devient l'écho de l'entreprise la plus patriotique, la plus bienfaisante, la plus instructive, la plus nécessaire, car, en opposant la vérité qui sauve au mensonge qui nous tue, elle déposera dans les âmes les résolutions viriles qui permettent les grands efforts et portent avec elles les espérances de régénération et de salut.

#### NOUVELLES MILITAIRES

Les jeunes princes anglais ont des goûts très militaires et servent d'une façon sérieuse.

Le prince Albert-Victor se trouve si bien au 40<sup>e</sup> hussards, à York, qu'il ne veut pas quitter le régiment où il est depuis trois ans.

Le prince Victor de Schleswig-Holstein vient d'entrer comme volontaire aux King's Royal Rifles, et a l'intention de rester dans ce corps.

Le prince Adolphe de Teck vient de partir pour les Indes où il servira au 17<sup>e</sup> lanciers en garnison à Lucknow.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

##### VÉLOCE-CLUB SAUMUROIS

La Société du V. C. S. tiendra sa réunion générale jeudi prochain, 6 septembre, à 8 heures 1/2 du soir, café du Commerce, salle du premier.

Ordre du jour : 1<sup>o</sup> Projet de fusionnement de la Société du V. C. S. avec la Société de Tir et de Gymnastique Saumuroise. 2<sup>o</sup> Projets de courses. 3<sup>o</sup> Paiement des cotisations. 4<sup>o</sup> But de promenade à Gennevilliers, dimanche 9 septembre. 5<sup>o</sup> Questions diverses.

Nota. — M. Doussain, président de la Société de Tir et de Gymnastique de Saumur, devant se trouver à la réunion, tous les membres actifs sont instamment priés de s'y rendre. Sont également priés d'y assister, ceux qui ont reçu une lettre d'invitation.

##### Manœuvres de la 36<sup>e</sup> brigade

Il y a eu, dimanche matin, un léger engagement de toute la brigade, entre Faveraye et Machelles, contre un ennemi chargé de défendre le passage de l'Arcison, affluent du Layon. L'ennemi, deux compagnies figurant deux bataillons, occupait le plateau au

sans vous rendre l'esprit et la politesse que vous n'avez jamais eus. Le duel est contraire à tous mes principes d'homme et de chrétien. Mais, à la fin, vous n'avez refusé l'air pur du ciel; vous vous permettez de salir de votre botte le portrait de ma femme... J'accepte votre cartel.

(A suivre.)

##### A Poissy :

Un pensionnaire de l'endroit se chamailla avec deux de ses co-détenus — deux frères — au sujet de l'oncle de ceux-ci.

— Oh! s'écria l'un, dire du mal de notre oncle Ugèze!

— La gloire et l'honneur de notre famille!

— Un si brave homme!

— Le seul de chez nous qui ait été... acquitté!

Hier passait, sur le boulevard Montmartre, une dame dont la toilette bigarée fait l'étonnement des promeneurs.

— Tiens! s'écria un gamain, en voilà une qui a pris un bain dans l'arc-en-ciel!

Entre médecins :

— Eh bien! et les affaires?

— Ah! mon cher, je suis sur les dents; je ne sais où donner de la tête; j'ai des malades à la place de l'Étoile et à la barrière du Trône.

— Oui, je sais que vos malades sont aux dernières extrémités.



S.O. de Machelles, à un kilomètre de la ferme de la Jumeraye. Arrivé à hauteur de la Tabourderie, le 77<sup>e</sup>, qui tenait la tête de la colonne d'attaque, s'est déployé pour enlever le plateau, pendant que le 135<sup>e</sup> arri-  
vait en soutien pour se déployer à gauche  
du 77<sup>e</sup>. Toute la brigade en ligne s'est alors  
portée en avant, à travers des haies, dans  
lesquelles la hache des sapeurs a dû prati-  
quer des brèches pour ouvrir le passage;  
de part et d'autre, la fusillade s'est en-  
gagée et, comme à Allenois et à Montil-  
lére, les drapeaux déployés sont venus en  
tête des deux régiments lancés à l'assaut.  
L'ennemi s'est replié et l'on est allé dé-  
jouer.

Dimanche soir, est arrivé le commandant  
du 9<sup>e</sup> corps, général Villain, qui a établi ses  
quartiers à Martigné.

Lundi matin, la 36<sup>e</sup> brigade a pris les ar-  
mes dès l'aube, marchant par Gonnord à la  
rencontre d'un ennemi venant pour intercep-  
per la route de Chemillé.

Des deux côtés, les éclaireurs se sont  
heurtés auprès de la ferme de Tourneville,  
au village d'Orillé, pendant que le gros de  
l'ennemi faisait mine de s'établir au village  
de Sourdière.

Dès que la présence de l'ennemi a été  
signalée, le 135<sup>e</sup> en tête s'est déployé, por-  
tant son 1<sup>er</sup> bataillon à cheval sur la route,  
le 2<sup>e</sup> à la droite et le 3<sup>e</sup> à la gauche. Le  
77<sup>e</sup>, en arrière, arrivait en ligne et se dé-  
ployait à gauche, débordant l'ennemi. Le  
feu s'engagea sur toute la ligne. Menacé  
d'être tourné, l'ennemi se replie sur la Sour-  
dière, qu'il est bientôt forcé d'abandonner  
devant le mouvement de toute la brigade

lancée en avant par échelons, et, refoulé  
jusqu'au village de l'Épinay, à l'embran-  
chement de la route de Gonnord et du che-  
min du Voide, il s'échappe par cette der-  
nière voie restée libre. Le combat est fini.

Après l'action, le général en chef réunit  
tout le corps d'officiers des deux régiments.  
Le général de brigade fait l'exposé de l'opé-  
ration et le général en chef fait la critique  
des détails.

Ces manœuvres avaient attiré autour de  
l'armée une telle affluence de curieux que  
parfois elle était gênante pour les mouve-  
ments et la direction du tir.

Pour terminer, un seul détail rassurera  
les familles sur l'état moral des troupes en  
manœuvres, qui n'engendrent pas mélancolie.

Le 77<sup>e</sup> transporte avec lui un matériel de  
théâtre et, avec le concours de sa musique,  
donne des représentations, comme naguère  
nos zouaves, en Crimée. Voici, par exemple,  
le programme de la représentation drama-  
tique et musicale donnée à Thouarcé, di-  
manche 2 septembre :

1. *Ca c'est m'n'affaire*, chansonnette comi-  
que. — 2. *Entrée des clowns*. — 3. *Ma-  
clow*, chansonnette comique. — 4. *Barre  
fixe*. — 5. *Lutte à main plate*. — 6. *Le Mar-  
chand de lorgnettes*, chansonnette comique.  
— 7. *Le devoir avant tout*. — 8. *Le Barbier  
du village*, pantomimes. — 9. *Le Sept-Sept  
(77)*, chant patriotique avec chœurs.

(Union de l'Ouest.)

**Compagnie d'Orléans**

Un train de plaisir pour une excursion  
sur les bords de la mer partira de Tours le  
samedi 8 septembre, à 8 h. 35 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ  
de Tours, Langeais, Port-Boulet, Saumur,  
La Ménitrie, Angers, La Possonnière, In-  
grande-sur-Loire, Varades et Ancenis.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire,  
Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escou-  
blac-la-Baule; Le Poutiguen, Batz, Le  
Croisic et Guérande.

Prix des places aller et retour :

De Tours, Langeais, Port Boulet, Sau-  
mur, La Ménitrie : 2<sup>e</sup> classe, 9 fr.; 3<sup>e</sup> classe,  
6 fr.

D'Angers, La Possonnière, Ingrande-sur-  
Loire, Varades, Ancenis : 2<sup>e</sup> classe, 6 fr.;  
3<sup>e</sup> classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu  
le dimanche 9 septembre, à 8 h. 30 soir,  
pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 45 du  
matin.

**VÉLOCIPÉDISTES ANGEVINS**

Dimanche, 2 septembre, avait lieu à Pa-  
ris, dans le bois de Boulogne, la grande  
course annuelle du Championnat de France,  
(100 kilomètres pour bicyclettes).

Un grave accident a marqué la course. On  
en était au quatorzième tour; trois concu-  
rents, MM. Béconnais, Ecey et Lemanceau

(tous les trois d'Angers), se suivaient de si  
près que, arrivés à un détour de la piste, ils  
 finirent par se heurter. En un clin d'œil ils  
étaient précipités à terre. On s'empressa au-  
tour d'eux. M. Béconnais n'avait que quel-  
ques écorchures à la jambe, sans aucune  
gravité; aussi put-il immédiatement remon-  
ter sur son bicyclette et continuer la course.

Il n'en fut pas malheureusement de même  
pour les deux autres, MM. Ecey et Lemanceau.  
Ils furent relevés, le premier le corps  
couvert de contusions, le second la clavicule  
gauche cassée.

M. Cottreau (encore un Angevin) est ar-  
rivé second. La course a été gagnée par  
M. Terront, du Véloce-Club de Bayonne-  
Biarritz.

**MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !**

**M. A. MERLET**  
Pédicure Spécialiste de Paris

Qui, à l'aide d'un Elixir de son inven-  
tion, guérit radicalement les CORS AUX  
PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS  
et ONGLES INCARNÉS, sans occasionner la  
moindre douleur, est visible à Saumur,  
Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à  
6 heures du soir.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui  
lui sont faites, M. Merlet est obligé de prolonger  
son séjour jusqu'au samedi 8 septembre courant,  
dernier délai.

**Prix modéré.**  
N.-B. — M. MERLET SE REND A DOMICILE.

LORIENT. — M. le ministre des Beaux-  
Arts a délégué, pour le représenter et pren-  
dre la parole à l'inauguration de la statue de  
Brizeux, à Lorient, M. Eugène Manuel,  
inspecteur général de l'instruction publique,  
et poète lui-même. Des discours seront éga-  
lement prononcés, à cette solennité, par  
MM. Jules Simon et Renan, ainsi que par  
le maire de Lorient, M. Roux-Lavergne.  
La cérémonie reste fixée au dimanche 9  
septembre.

LA LOI SCOLAIRE AU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

En attendant le jour où la République  
sera emportée par le flot du mépris qu'elle  
soulève, les royalistes font courageusement  
leur devoir en protestant avec énergie dans  
les Conseils généraux comme au Parlement  
contre la persécution dont les catholiques  
sont les victimes.

Dans la Loire-Inférieure, c'est notre vail-  
lant ami M. de Cazenove de Pradine qui,  
par un rapport où l'éloquence des faits se  
joint à l'éloquence du cœur, stigmatise les  
sectaires et porte devant le pays les fibres  
revendications du pays. Après avoir constaté  
qu'on réclame au département trois  
millions sept cent mille francs pour la  
malsaine diffusion de l'enseignement dé-  
christianisé, M. de Cazenove de Pradine  
s'écrie :

« Et cela dans un moment où les souf-  
frances de l'agriculture et de l'industrie  
prennent les proportions d'une véritable  
calamité, en présence d'un avenir mena-  
çant qui exigera peut-être pour la défense  
du pays l'emploi de nos suprêmes ressour-  
ces !

Voilà, Messieurs, où vient aboutir, au  
point de vue purement financier, la cam-  
pagne scolaire contre laquelle vous ne cessez  
de protester depuis si longtemps, au point  
de vue des intérêts matériels du pays, comme  
au nom de votre foi religieuse et de nos li-  
bertés communales !

Ce résultat, nous n'aurions pas, en  
effet, à le déplorer, si la tutelle des écoles  
n'avait pas été enlevée aux représentants  
élus du département et de la commune, in-  
terprètes naturels des populations, dont ils  
connaissent les ressources, dont ils parta-  
gent les sentiments et les charges et devant  
lesquelles ils doivent porter indéfiniment la  
responsabilité de leurs actes. »

M. de la Giraudais a vigoureusement ap-  
puyé le vœu suivant :

« Le Conseil général,  
Considérant que la loi du 31 octobre  
1886 qui alarme si justement les consciences  
religieuses porte une grave atteinte à  
l'indépendance des pères de famille ainsi  
qu'à nos libertés communales les plus pré-  
cieuses ;  
Qu'elle entre pour une large part dans  
la détresse financière du pays et dans l'in-  
cessant accroissement des impôts ;

» Emet le vœu :

» Que cette loi soit abrogée le plus tôt  
possible et ne soit appliquée qu'avec modé-  
ration, impartialité et économie. »

Vainement, le préfet avait allégué ses  
sentiments de modération dans l'application  
d'une loi qu'il condamne, en avouant  
qu'elle était vexatoire, et ne comportait pas  
une exécution complète. Il lui a été répondu  
avec fermeté par M. de la Biliais :

« Devant la prétention de l'administration  
qui cherche à déchristianiser le pays, le  
devoir de résister s'impose et nos popula-  
tions catholiques, qui sont de d'autres  
époques combattre et souffrir pour conser-  
ver leur foi, n'hésiteront pas, malgré les  
misères accumulées de l'heure présente, à  
consentir tous les sacrifices pour transmet-  
tre à leurs enfants cette foi que leurs ancê-  
tres leur ont eux-mêmes léguée et qu'on  
veut leur enlever. »

La question préalable demandée par le  
préfet a été dédaigneusement écartée, et le  
Conseil général a adopté à une très grande  
majorité le vœu dont nous donnons plus  
haut la teneur.

Au moment des vacances et de l'ouver-  
ture de la chasse, il est bon de prévenir les  
chasseurs des accidents qui peuvent résul-  
ter de la morsure d'une vipère, et de leur  
faire connaître les moyens de les éviter.

La vipère, à l'instant où on la touche, se  
croit attaquée, se dresse sur sa queue, et,  
avec la rapidité d'un trait, s'élançe sur son  
ennemi.

Aussitôt mordu, il faut faire une scarifi-  
cation et y répandre de l'alcali volatil. Le  
venin de la vipère, qui peut amener en  
quelques heures la mort, est impunément  
sucé sur la plaie.

Il est prouvé, par l'expérience, que ce  
poison avalé n'est nullement dangereux et  
passe avec les aliments contenus dans l'es-  
tomac.

On distingue aisément les vipères des  
couleuvres. Ces dernières sont dépourvues  
des crochets dont la vipère est armée et qui  
sont placés de chaque côté de la mâchoire  
supérieure.

Les dents de la vipère sont mobiles d'a-  
vant en arrière et canelées. La vipère est  
rougeâtre avec des taches noires en zigzag  
sur le dos. Les couleuvres de nos pays sont  
grises ou verdâtres.

**BULLETIN FINANCIER.**  
Paris, 4 septembre.

Le marché accuse son mouvement de hausse.  
Le 3 0/0 s'inscrit à 84 1/2; le 4 1/2 0/0 à 105 65.

L'action du Crédit Foncier, toujours en faveur,  
s'est négociée à 1,369. Les obligations foncières  
et communales se tiennent bien. Ces valeurs de  
premier ordre trouvent accès dans tous les porte-  
feuilles. Les garanties qui les entourent les dési-  
gnent au choix des capitalistes soucieux de ne rien  
livrer au hasard.

La Société Générale maintient ferme son cours  
de 475.

Les Dépôts et Comptes courants s'avancent à  
605.

La Banque d'Escompte progresse à 530.

La Banque d'Escompte, la Société Générale, la  
Société des Dépôts et Comptes courants, etc., re-  
çoivent dès maintenant les souscriptions à l'émis-  
sion des 390,000 obligations 4 1/2 0/0 du Gouver-  
nement portugais. Ces titres sont offerts au cours  
de 479 50, soit avec une marge de 20 50 pour ar-  
river au taux de remboursement qui a toujours été  
si rapidement dépassé pour les précédents em-  
prunts portugais.

L'obligation de Porto-Rico, garantie par le gou-  
vernement espagnol cote 294.

Le Panama fait 250.

L'émission des 5,000 obligations de la Société  
des Ardoisières de la Forêt est favorablement ac-  
cueillie sur le marché. Les titres font prime de  
0 40 centimes. Le montant de l'obligation est  
payable en deux fois : 100 fr. en souscrivant, et  
137 50 à la répartition.

Les souscriptions sont reçues au siège social, à  
Combrée (Maine-et-Loire), à la Banque de l'Ouest,  
place du Havre, et à la Banque Chaumier, rue  
Grange-Batelière, à Paris; chez MM. Vatar et Tor-  
quat, banquiers à Rennes.

Les tendances restent très bonnes sur les ac-  
tions de la Foncière-Vie. La faveur dont jouissent  
ces titres est justifiée par l'augmentation d'année  
en année des dividendes et la progression continue  
du chiffre d'affaires.

Nos chemins de fer sont fermes.

**LE MONDE ILLUSTRÉ**  
13, quai Voltaire, Paris.  
Paraissant le samedi de chaque semaine.  
Sommaire du 1<sup>er</sup> septembre :  
TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Vé-  
ron. — Au jour le jour, par Hugues Le  
Roux. — Nos gravures : les troupes de mon-  
tagne et leurs manœuvres; Qui vivra verra,

tableau de M<sup>me</sup> Marie Nicolas; M. Mollard;  
M. Charles Vincent; M. Abel Berbaigne;  
M. Busson-Billaud; M. François; Salomon  
et les candidats à la présidence d'Haïti. —  
Le Portrait de Mademoiselle X..., nouvelle,  
par Ch. Moreau-Vauthier. — Variété : Com-  
plaintes sur la mort de Mirabeau, par G.  
Lendire. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire.  
— Bibliographie. — Échecs, par S. Rosen-  
thal. — Le Monde financier. — Récréations  
de la famille. — Rébus.

**Gouvernement Portugais**  
Emprunt de 390,000 obligations 4 1/2 0/0

**LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
19, rue du Marché-Noir, SAUMUR,  
Reçoit les souscriptions dès à présent  
sans frais.

**ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, rue Saint-Jean  
P. ANDRIEUX, Successeur.  
Pâtés de foies gras (Marque Gratz, de  
Strasbourg), depuis 4 fr. 90.  
Mortadelle de Bologne à 4 fr. 40.  
Pâtés truffés de gibiers (Marque Diani).  
TOUTE BOÎTE FACILE À OUVRIR.

**HERNIES**  
GUÉRISON COMPLÈTE  
Récompense 2 Médailles  
M. GLASER, notre compatriote Alsacien, bien  
connu en France et à l'étranger par les nom-  
breuses guérisons qu'il a obtenues, est l'inventeur  
d'une nouvelle méthode, simple, facile et vérita-  
blement infallible contre les Hernies, et lui seul,  
jusqu'à ce jour, peut en garantir la guérison radi-  
cale.  
M. GLASER sera visible, à Saumur, le 7 septem-  
bre, hôtel de Londres; à Angers, les 8 et 9 sep-  
tembre, hôtel du Cheval-Blanc.  
Nous engageons nos lecteurs atteints à profiter  
de son passage, en allant le consulter. — Envoyer  
50 cent. pour avoir la brochure, à J. GLASER, spé-  
cialiste-herniaire, à Mulhouse (Alsace).

**GOUVERNEMENT PORTUGAIS**  
Emprunt de 390,000 obligations 4 1/2 0/0 de 500 fr.  
ou £19.19 SH., ou 406 MARCS, ou 238 FR.  
DES PAYS-BAS, ou REIS 90 \$ 000  
Conversion des 257,627 Obligations Emprunt 5 0/0 1881  
Établissement de la Régie des Tabacs  
Loi des 22 Mai et 23 Juin 1888. Décret royal du 13 Août 1888  
Remboursement au pair au plus tard en 75 années  
par tirages semestriels, à partir du 1<sup>er</sup> Avril 1889  
INTÉRÊT ANNUEL :  
22 fr. 50 - Lit. 0 47 11 - 48 Marcs, 27 - 40 74 Fl. - R. 4 \$ 050  
Payable par semestre, le 1<sup>er</sup> Avril et le 1<sup>er</sup> Octobre de chaque année  
EN PORTUGAL, à PARIS, LONDRES, BERLIN, FRANCFORT-  
SUR-MAIN, DARMSTADT, AMSTERDAM, BRUXELLES.  
Les intérêts et le remboursement des Obligations sont  
affranchis, par le Gouvernement Portugais, de toutes taxes  
ou impôts portugais, tant dans le présent que dans l'avenir,  
sauf pour les titres et les coupons présentés au paiement en  
Portugal.  
Les Obligations 5 0/0 de l'Emprunt 1881 sont appor-  
tées au remboursement par le Gouvernement Portugais  
à partir du 1<sup>er</sup> Octobre de la présente année.  
Les porteurs des Obligations 5 0/0 1881 pourront,  
par privilège, du 1<sup>er</sup> au 15 Septembre inclusivement,  
opérer l'échange, titre pour titre, de leurs  
Obligations 5 0/0, coupon échéant le 1<sup>er</sup> Octobre 1888  
détaché, contre celles faisant partie de la présente émis-  
sion; ils recevront, en outre une somme de 27 fr. 50 c.  
par chaque Obligation échangée.  
Les titres 5 0/0 non présentés à l'échange seront  
remboursés à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 1888.  
PRIX D'ÉMISSION : 475 FR. 50 C.  
En souscrivant . . . . . Fr. 40 00  
À la Répartition . . . . . Fr. 100 00  
1<sup>er</sup> Octobre 1888 . . . . . Fr. 180 00  
Du 20 au 25 Novembre 1888 . . . Fr. 159 50  
Les souscripteurs effectuant la libération totale à la  
répartition auront droit à une bonification de 2 francs,  
ce qui fait ressortir le titre à 477 francs 50 centimes  
net.  
À partir de la répartition, les souscripteurs auront à  
jouir de la faculté de se libérer des termes à échoir  
sous bonification d'intérêts au taux de 4 0/0 l'an.  
Souscription ouverte le Mardi 11 Septembre  
A PARIS : BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS, pl. Vendôme;  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence;  
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, r. de la Victoire;  
CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Capucines;  
SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS, 2, pl. de l'Opéra;  
DÉPART. : Dans toutes les Succursales des Établissements ci-dessus.  
EN PORTUGAL : à LONDRES, BERLIN, FRANCFORT-SUR-MAIN, DARMSTADT,  
DRESDEN, DÉLFT, ANVERS, BRUXELLES, GENÈVE, BÂLE, etc.  
Déclaration au Timbre le 31 Août 1888  
Les formalités seront remplies pour l'admission à la cote  
officielle à PARIS, LONDRES, BERLIN, FRANCFORT, AMSTERDAM  
et BRUXELLES.  
ON SOUSCRIT DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE  
PAUL GODKT, propriétaire-gerant.



Etudes de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, et de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**VENTE**  
Aux enchères publiques,  
**D'UNE MAISON**

AVEC DÉPENDANCES  
Sise aux Landes, commune d'Allonnes, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),  
Provenant de la succession bénéficiaire de M. Jean BARON, en son vivant cultivateur, demeurant aux Landes, commune d'Allonnes.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 30 septembre 1888, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :  
Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Saumur, le premier septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré, ordonnant la vente de l'immeuble ci-après désigné ;  
Et à la requête de :  
1<sup>o</sup> M<sup>lle</sup> Françoise Thibault, veuve de M. Jean Baron, demeurant aux Landes, commune d'Allonnes ;  
2<sup>o</sup> M. Louis Baron, cultivateur, demeurant à la Thibaudière, commune d'Allonnes ;  
3<sup>o</sup> M. Etienne Baron, demeurant au bourg d'Allonnes, ces deux derniers agissant au nom et comme héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M. Jean Baron, leur père, décédé à Allonnes, le 13 mars 1888, ainsi qu'il résulte d'un acte dressé au greffe, le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré ;  
Demandeurs, ayant pour avoué M<sup>e</sup> André POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière ;

Il sera, le dimanche trente septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, à midi, procédé en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, soumis à cet effet par ledit jugement, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné sur les lotissement et mise à prix suivants fixés par ledit jugement, savoir :

**DÉSIGNATION**  
Une maison, située aux Landes, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire), composée de deux chambres à cheminée, grenier au-dessus, un cellier, un hangar, une étable, un toit à porcs; ces trois derniers objets en ruines; puits et cour communs, jardin et terre. Le tout contenant treize ares soixante-quatorze centiares environ, joignant au levant Repaire, au midi Choulreau, au couchant Boret et au nord un chemin.  
Mise à prix: trois cents francs, ci..... 300

A la charge de servir une rente annuelle et perpétuelle de vingt-sept francs.

S'adresser, pour les renseignements :

- 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;
- 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.  
Saumur, le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le septembre mil huit cent quatre-vingt-huit, 1<sup>er</sup> case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé: L. PALUSTRE.

**EXCELLENTE** occasion. Pour cause de changement de situation, à céder de suite, BON ÉTABLISSEMENT de

**VINS ET LIQUEURS**  
(commerce de détail), fraîchement restauré, avec important matériel neuf, susceptible au gré de l'acquéreur d'avoir quelques chambres meublées et pensionnaires. — Maison en totalité et dans une des meilleures situations de la place de Nantes. Ecrire Directeur de l'Agence Havas, Nantes.

**QUINCAILLERIE**  
**ROLLAND Frères**  
5, rue d'Orléans  
**SAUMUR**  
Bicyclette Peugeot, 400 f. au comptant; Tricycle Peugeot, 500 f. au comptant, ou au tarif avec toutes facilités de paiement suivant références; Bicycle occasion, 150 fr.; Accessoires pour bicycles et tricycles.

**VILLE DE TOURS**

Collection de 68 TABLEAUX de maîtres anciens, objets d'art et Tapis, d'une grande valeur artistique, le tout provenant du Château de Chenonceaux, appartenant à M<sup>lle</sup> Pelouze, dont la Vente aura lieu à Tours, le mercredi 19 septembre 1888, à 1 heure, rue de la Préfecture, 26, par le ministère de M<sup>e</sup> FONTAINE, commissaire-priseur à Tours, chez lequel se distribue le catalogue.

Etude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, Le **VENDREDI 7 septembre 1888**, Même au-dessous des mises à prix :

- 1<sup>o</sup> La Propriété de Grenelle, sise à Saumur, quartier de Nantilly. Mise à prix..... 32,000 fr.
- 2<sup>o</sup> L'île de Trèves, près Saumur, entre deux bras de la Loire, contenant trente-quatre hectares. Mise à prix..... 80,000 fr.
- 3<sup>o</sup> Une partie de l'île du Pistolet, près Saumur, contenant quatorze hectares. Mise à prix..... 35,000 fr.

Le tout dépendant de la succession de M. JOHN BURNETT STEARS.

S'adresser :

- 4<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> GERARD, avoué à Brest ;
- 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LEON, notaire à Lesneven, près Brest ;
- 3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> POPIN, avoué à Saumur ;
- 4<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, dépositaire du cahier des charges.

**TRES VASTE MAISON**  
**A LOUER**

PRÉSENTEMENT  
7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.  
Convienait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.  
S'adresser à MM. NEVREU et HATTAT, place du Roi-René.

Etude de M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
à l'amiable,  
**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 32, Comprendant au rez-de-chaussée plusieurs chambres, au premier étage deux chambres, au deuxième étage une chambre et un cabinet, grenier sur le tout ; Cave, cour, latrines et pompe commune. Cet immeuble dépend de la succession de M<sup>lle</sup> veuve DELHUMEAU.  
S'adresser à M<sup>e</sup> GAGNAGE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE

**UNE PROPRIÉTÉ**  
Avec maison d'exploitation  
Située à la Tonnoir, commune de la Breille, touchant au couchant l'étang du Bellay, affiée en bois taillis, oseraies, vignes, sapinières et landes. Le tout formant un seul ensemble et d'une contenance totale de 10 hectares. Rendez-vous de chasse splendide. S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, n<sup>o</sup> 28.

**A VENDRE**  
**TERRE-NEUVE**, 18 mois.  
S'adresser au bureau du journal.

IL A ÉTÉ PERDU **PIF**, CHÈVRE BRAQUE A POILS RAS, blanc avec grosses laches noires, très fort. Rapporter 85, rue Saint-Nicolas. Récompense 40 fr.

**A Vendre ou à Louer**  
PRÉSENTEMENT  
**MAISON**  
De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier  
Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35 ans, sachant coudre et repasser. — Bonnes références. — Bon prix. S'adresser au bureau du journal.

**CIDRES**  
Mayenne, Bretagne et Normandie  
M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraisons par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

**LE JARDIN**  
Journal d'Horticulture générale  
Publié par  
La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),  
Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord ; de MM. Ch. BALLET, BERGMAN, CHATELAIN, CORREYON, etc., etc.  
Abonnements: 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**  
**HENRI EICHE**  
Représentant de la maison GAVEAU  
8, rue Saint-Jean, Saumur.  
M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.  
Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

**GEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE LÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris .....	6			7 25	9 33	12 50	7 55	11 35
Chartres .....				9 6	9 33	2 53	9 44	1 33
Chât.-d-Loir. 10 24				12 10	1 52	6 34	12 28	4 49
Noyant-Méon. 11 39				12 54	3 9	7 36	1 13	5 11
Linières-Bou-Vernantes. 11 39				3 21	7 47		6 2	
Blou .....				3 36	7 49		6 13	
Vivy .....				3 48	8 11		6 23	
SAUMUR (Orl.) (arr.) 12 27				3 59	8 20		6 31	
(Orl.) (arr.) (départ.) 12 27				1 29	4 10	8 30	1 48	6 42
Nantilly (arr.) (départ.) 12 41				1 36	4 16	8 34	1 54	6 53
SAUMUR (Elat) (arr.) (départ.) 12 51				4 24	8 41		7	
Nantilly (départ.) 8 31	10 37			4 36	8 51		7 11	
Chacé-Varr. 8 37	10 44			4 13	8 30		6 30	
Brézé-s.-Cyr. 8 48	10 52			4 25	8 43		7 3	
Montreuil. 9 2	11			4 31	8 49		7 9	
Thouars .....				4 39	8 56		7 17	
Niort .....				2 7	4 59	9 8	2 22	7 29
Saintes .....				11 57	2 34	5 38	9 38	2 44
Bordeaux .....				4 28	7 59		6 33	10 27
				6 28	11 05		6 14	2 3
				9 59	3 36		9 02	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux .....				5 15	8 20		3	
Saintes .....				7 15	8 48		11 39	6 28
Niort .....				9 32	10 20		2 5	5 30
Thouars .....				12 14	12 32	1 30	4 13	8 21
Montreuil .....	9 35	6 38			2 03	4 55	9 06	10 31
Brézé-s.-Cyr. 9 55	7 18				2 38	5 18	9 41	
Chacé-Varr. 10 07	7 27				2 46	5 22	9 49	
Nantilly (arr.) 10 13	7 34				2 51	5 21	9 55	
SAUMUR (Etat) (arr.) 10 22	7 45	Mixte matin			3 02	5 42	10 03	
(départ.) 7 25	11 25				2 41	5 20		
Nantilly (départ.) 7 38	11 36				2 53	5 33		
SAUMUR (Orl.) (arr.) (départ.) 7 47	11 44	1 29			3 01	5 41		16 58
Vivy .....	7 57	11 54	1 37		3 05	5 45		11 3
Blou .....	8 10	12 09			3 17	5 57		
Vernantes .....	8 19	12 18			3 26	6 06		
Linières-Bou-Vernantes. 8 32	12 33				3 39	6 16		
Blou .....	8 45	12 46			3 51	6 30		
Noyant-Méon. 8 59	1	2 14			4 04	6 42		11 42
Chât.-d-Loir. 10 7	2 15	2 53			5 09	7 48		12 24
Chartres .....	2 50				5 51	9 37		3 22
Saintes .....	5 23				8	11 50		5 10
Bordeaux .....					8	11 50	2 27	5 10

**LIGNE D'ORLÉANS**

STATIONS	Direc. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes .....	11 55		6 10	8 40	12 07	3 10	7 35	
Angers .....	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 33	
La Ménétré .....	2 52	7 10	9 09	11 58	3 42	6 16	10 01	
Les Rosiers .....		7 19	9 47	12 07	3 52	6 25		
St-Clément .....		7 26		12 14	3 59	6 32		
St-Martin .....		7 33		12 21	4 07	6 39		
Saumur (a.) .....	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20	6 52	10 24	
(b.) .....	3 27	7 52	9 37	12 38	4 24	7 10		
Varennes .....		8 05	9 48	12 51	4 45	7 29	10 30	
Port-Boulet .....	3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	8 08	11 14	
Langeais .....	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 51	11 48	
Tours .....	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35	9 51	11 48	
Paris .....	10 39		3 06		2 31	4 01	5 07	

  

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Direc. mixte soir
Paris .....	8 35	9 41	11 25	12 45	10 46	6 25	12 26
Tours .....	1 23	5	7 15	11 35	2 03	5 25	8 17
Langeais .....	2 13	5 43	8	12 13	3 49	6 43	10 11
Port-Boulet .....	2 38	6 20	8 39	12 46	4 09	6 54	10 39
Varennes .....		6 32	8 51	12 57		7 06	10 36
Saumur (a.) .....	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 14	10 42
(b.) .....	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 21	
St-Martin .....		7 06	9 26	1 25		7 31	
St-Clément .....		7 13	9 33	1 31		7 41	
Les Rosiers .....		7 21	9 41	1 38	3 45	7 50	11 12
La Ménétré .....	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	8 04	11 32
Angers .....	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 34	11 52
Nantes .....	5 55		1 51	5 38	6 04	11 06	

  

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. matin	Omn. matin
Saumur .....	7 46	12 48	4 34	Bourguell .....	8 20	12 18	4 55	
Port-Boulet .....	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet .....	8 30	12 30	5 05	
Bourguell .....	9 07	3 23	7	Saumur .....	9 04	1 08	7 06	

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.